

	COMPTE RENDU Réunion du Comité Directeur du 12 octobre 2019	Pages : 4
		12 oct. 2019
Rédacteur : James Vajoumounien		Réf : 191012JV

Début de séance programmé : 11h00, Quorum (5/12) atteint à 11h00

1. Émargement

Présents à 11h00, avec droit de vote : Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD) ; James VAJOUMOUNIEN, trésorier-adjoint (JV) ; Maëlle Cargouët (MC) ; Michel SARAVANAN (MS).

Absent excusé : Balaji CADIRVELOU (BC).

Arrivées tardives annoncées : Pretheve THIYAGARAJAN, trésorier (PT) ; Sivakaran SARAVANANE (SS) ; Asif ZAHIR (AZ).

Absents non excusés : Mirian ROMERO (MR) ; Keerthy NAIR COSTE Secrétaire-Général adjointe (KNC) ; Vincent LUXMAN (VL).

Présents, sans droit de vote : Sendhilkumar TAMBIDOURE, Agent de Développement (ST).

11h00 : Le quorum (5/12) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Suite à la démission du Secrétaire Général lors du comité directeur du 24 mai 2019 et en l'absence du Secrétaire-Général adjointe, PB nomme JV comme secrétaire de séance avec l'approbation du Comité directeur.

2. CR du CD du 24 mai 2019 :

Tous les dossiers ouverts/en suspens à l'issue de cette réunion ayant été traités par la suite ou figurant sur l'OJ de la réunion du 12 octobre 2019. Le CD approuve à l'unanimité le compte rendu du comité directeur du 24 mai 2019.

3. Suivi des dossiers clé ouverts :

Convention FFBS-FC : OD soumettra la modification de la convention pour validation à l'assemblée générale de la FFBS, en incluant ces 3 points :

- Augmentation pourcentage de la quote-part Cricket.
- Création de la commission discipline géré par France Cricket.
- Création d'une licence Street cricket

Le CD prend acte.

Rendez-vous pris avec Didier SEMINET le président de La FFBS. Ce rendez-vous se tiendra le 12 Novembre 2019 à 11h30 dans les bureaux de la FFBS en présence de PB et OD.

Renouvellement du bail du siège : Le présent bail est consenti et accepté pour une durée de neuf années entières et consécutives qui commencera à courir rétroactivement du 1^{er} mars 2018 pour expirer le 28 février 2027

Le CD prend acte.

11h17 : Arrivé d'AZ, le nombre de votants passe à 6.

4. EDF 2019 :

U19 World Cup Qualifier D1 (PAYS-BAS) : ST constate un très gros décalage au niveau des autres pays Européens qualifiés. Les résultats faibles sont liés à un manque de compétitions et conditions physiques. ST demande un engagement des clubs ainsi qu'à France Cricket pour faire jouer plus de matchs de 50 séries aux jeunes présélectionnés en EDF.

ST propose d'inscrire une équipe Président XI à la coupe de France 50 séries afin d'inclure les jeunes potentiels dans l'effectif et faire jouer plus de matchs.

Le CD prend acte.

Seniors féminines tournoi européen (NANTES) : MC fait un débrief sur l'évènement, la France remporte ce tournoi, homologué par ICC. A l'issue du tournoi, la France passe du rang 42^{ème} à 36^{ème} au niveau du classement mondial.

Le CD prend acte et félicite le travail mené par MC et son équipe pour l'organisation de ce tournoi.

5. Compétitions 2019 Point sur la fin de la saison :

JV dresse les différents résultats et classements des compétitions.

PB est déçu du comportement des clubs vis-à-vis du développement de la pratique féminine. PB demande à la CSNC de réintroduire le retrait de point à l'équipe première du club pour la saison 2020.

PB souligne que la mise en place de cette règle est liée au contrainte imposé par l'ICC sur le développement des jeunes et féminins.

12h00 : Arrivé de PT, le nombre de votants passe à 7.

ECL 2019 : AZ informe que Dreux termine 5^{ème}. L'organisation était irréprochable.

Le CD prend acte.

12h30-13h30 : Pause déjeuner.

6. EDF 2020 :

U19 World Cup Qualifier D2 et Seniors Masculin : ST informe qu'ICC enverra le calendrier prochainement. Les matchs seront joués sur tapis artificiels.

Le critère d'âge pour sélection U19 est : né à partir du 1^{er} Septembre 2002.

Seniors féminins : MC informe que l'Autriche ou Jersey seront des organisateurs potentiels pour le tournoi européen 2020.

Le CD prend acte.

7. Comptabilité 2019 :

PT présente le suivi du budget 2019, arrêté à fin septembre 2019, il nous reste les charges à payer pour le dernier trimestre (charge salariés, frais de remboursement des compétitions 2019...).

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

8. ICC État des lieux :

Scorecard : Les données saisies dans ICC Census 2018 comportaient beaucoup d'anomalies. Cet incident aura un impact sur la subvention d'ICC 2020/2021.

ICC Entry-Level Project : PB propose de continuer le projet ICC. Un comité de pilotage est mis en place avec PB comme référent et ST comme référent technique. Le document est envoyé à tous les clubs, qui s'appuieront comme support pour le programme d'initiations dans les écoles.

Le CD prend acte.

ICC Anti-Doping Code : PB présente les grandes lignes du code Anti-Doping.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

ICC Anti-Corruption Code : PB présente les grandes lignes du code Anti-Corruption.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

9. Projet Scolaire :

Document pédagogique (bulles de couleur) : PB présente un devis de la société « bulles de couleur », qui ont fait une maquette d'un document pédagogique sur le cricket, signé par Mirian le 07/12/2018 pour un montant de 8496€. PB informe le CD que ce devis n'a pas été approuvé au préalable, ni par le Bureau, ni par le CD. Aujourd'hui la société « bulles de couleur », nous demande de régler 50% du devis afin de continuer ou d'abandonner le projet.

Le CD approuve à l'unanimité de payer 50% de ce projet et d'abandonner afin de partir sur le document ICC Entry-Level Project.

10. Point Salariés :

PB informe que ST est salarié à plein temps à FC depuis juillet 2019.

PB informe que le procès du directeur sportif est terminé et l'ensemble des indemnités ainsi que les frais d'avocat ont été réglés.

Le nouveau directeur sportif choisi est Saravanakumar DURAIRAJ, il sera référent auprès d'ICC et responsable du développement du cricket féminin. Il pourra commencer en décembre 2019 ou janvier 2020. Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

15h40 : Arrivé de SS, le nombre de votants passe à 8.

11. Prochaines réunions Bureau, CD et AG :

Bureau : Le jeudi 19 décembre 2019 à 19h00 par téléconférence.

CD : Le samedi 11 janvier 2020 à 11h00 au siège.

CD : Le samedi 7 mars 2020 à 10h00 à Charléty, avant l'AG.

AG : Le samedi 7 mars 2020 à 14h00 à Charléty.

Le CD prend acte

12. Poste du Secrétaire Général :

Suite à la démission du Secrétaire Général, il faut élire un nouveau Secrétaire Général. OD informe que selon notre règlement intérieur, il faut d'abord élire un membre pour le Bureau puis c'est au Bureau d'élire le nouveau Secrétaire Général.

PB lance un appel parmi les membres du CD pour intégrer le Bureau.

SS se propose comme seul candidat

Le CD approuve à l'unanimité

Le Bureau élira le Secrétaire Général lors de sa prochaine réunion → Action pour le Bureau.

13. Championnats 2020 :

Validation des clubs qualifiés pour la saison 2020 : JV liste des clubs selon la division :

Division 1	Division 2	Division 3
1-DREUX 1	1-VIPERS GRIGNY 1	1-FRANCILIEN 1
2-USCA 1	2-COLOMBES 1	2-EELAVAR 1
3-CREIL 1	3-LISSES 1	3-PARIS ZALMI 2
4-PFC SARCELLES 1	4-ARGENTEUIL 1	4-GOUSSAINVILLE 1
5-BALBYNIENS 1	5-LFPCCMR 1	5-THOIRY 1
6-PUC 1	6-FRANCE GYMKHANA 1	6-PARIS KNIGHT RIDERS 1
7-PARIS ZALMI 1	7-ROYALS94 1	7-PUC 2
8-BCCP 1	8-MANTES LA JOLIE 1	8-VIPERS GRIGNY 2
	9-BALBYNIENS 2	9-LILLE FLANDRE 1
	10-CCSB95 1	10-SAINT-OMER 1
	11-CREIL 2	11-EVRY 1
	12-VILLENEUVE SUPER KINGS 1	12-NALLUR STAINS 1

Division 4		
1-AMIENS 1	11-DIJON 1	21-NANTES 1
2-ARGENTEUIL 2	12-DREUX 2	22-PARIS ZALMI 3
3-ARRAS 1	13-ESSONNE 1	23-PFC SARCELLES 2
4-AULNAY 1	14-EYMET 1	24-SAINT AULAYE 1
5-AUNIS 1	15-LFPCCMR 2	25-SARCELLES 1
6-BORDEAUX 1	16-LILLE STARS 1	26-TOULOUSE 1
7-CATUS 1	17-LISSES 2	27-TUSKERS ASNIERES 1
8-CHALLENGERS 1	18-MANSLE CHARENTE 1	28-USCA 2
9-COLOMBES 2	19-MEUDON 1	29-VALENCIENNES 1
10-DAMAZAN 1	20-MIDI 1	

Championnats 2020 : PB/AZ présente les grandes lignes de la nouvelle proposition des règlements modifiés.
Le CD approuve à l'unanimité.

Les dates clé à retenir : Comme l'année dernière, l'inscription doit se faire en ligne.

La réunion CSNC avec les clubs est prévu le samedi 23 novembre 2019 à 14h00 au siège de France Cricket.

La date de fin de l'inscription est fixée au samedi 30 novembre 2019.

Le CD approuve à l'unanimité.

18h00: Fin de séance.

Publié le 18 octobre 2019 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)